

Délibération : N°2023-10-05 : 31

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 5 octobre 2023, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • approbation de la tarification carte d'impression.

6€ pour une carte permettant au maximum

- > 100 copies A4 NB
- > 50 copies A4 couleur
- > 50 copies A3 NB
- > 25 copies A3 couleur

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 17

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

La tarification carte d'impression avec 17 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe LYX

